

**DEMANDE D'AUTORISATION POUR L'INSTALLATION
D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

FORMULAIRE

Après l'avoir complété, ce document est à faire parvenir :

Mairie de St Nizier Du Moucherotte 190 Route des 4 Montagnes 38250 Saint-Nizier-du-Moucherotte
--

Coordonnées du propriétaire

Nom	Prénom
Adresse	
Code postal	Ville
Téléphone	Fixe : GSM :

Coordonnées de la parcelle

Adresse	
Code postal	Ville
Section cadastrale :	N° de parcelle :

Nature de la demande

Quelle est la raison de votre demande :

- Une nouvelle installation.
N° de la demande de permis de construire :
- Réhabilitation d'une ancienne installation.
- Autre (précisez) :

L'immeuble

S'agit-il ?

- D'une habitation pavillonnaire (villa ...)
- D'un appartement
- D'une habitation immeuble autre qu'une maison individuelle
- D'une habitation comprenant un/des local (aux) non affectés à l'habitation
- Autres (précisez) :

Préciser les éléments suivants :

Nombre de d'appartements	
Nombre de pièces principales de l'ensemble de l'immeuble (pièces habitables)	
Nombre de chambre(s)	
Nombre d'occupant(s)	

Le terrain

Merci de compléter des renseignements suivants :

Superficie de la parcelle (m ²)	
Surface construite (m ²)	
Surface disponible pour l'installation d'assainissement autonome (m ²)	
Nature du terrain (pelouse, plantations, friches...)	
Pente ou inclinaison (%)	
Direction de la pente (Nord, Sud ...)	
Nappe d'eau souterraine	
Cours d'eau proche (moins de 100m)	
Une étude de sol a-t-elle été effectuée ? (si oui, indiquer la date)	
Connaissez-vous la nature du sous-sol à 0,50 m de profondeur ?	
Connaissez-vous la nature du sous-sol à 1,50 m de profondeur ?	
Connaissez-vous la capacité d'infiltration (valeur de perméabilité)	

L'alimentation en eau potable

Comment votre habitation est-elle alimentée en eau potable :

- Par le réseau d'eau potable de la commune ?
- Par une source privée ?
- Par un puits ?
- Autre (précisez) :

Connaissez-vous la présence d'un captage ou d'un forage (puit) dans un rayon inférieur ou égal à 35 m ?

- Oui
- Non

Si oui, quelle utilisation est faite de l'eau de cet ouvrage ?

- Arrosage,
- Alimentation en eau potable,
- Autre, précisez :

Votre projet d'assainissement non collectif

Les paragraphes suivants définissent votre installation d'assainissement non collectif d'un point de vue technique.

➤ La collecte

Il est vivement conseillé installer un regard entre le réseau de collecte de votre habitation et le dispositif d'assainissement.

Attention : la ventilation est obligatoire. Prévoir un évent correctement dimensionné vers l'extérieur pour la ventilation des canalisations intérieures

➤ Le prétraitement

(En cas de micro station d'épuration, passer directement à l'étape suivante)

Merci de compléter les renseignements suivants :

Quel est le dispositif de prétraitement ? Indiqué le volume et ses caractéristiques techniques	
Un préfiltre est-il prévu ?	
Les eaux ménagères et vannes sont-elles traitées ensemble ?	
Distance de la fosse par rapport à l'habitationmètres

Attention : la ventilation est obligatoire. Prévoir une sortie d'air aux caractéristiques suivantes :

- Le diamètre doit être correctement dimensionné (minimum Ø 100mm)
- Préférer les matériaux plastiques (PVC...)
- Elle sera placée après la fosse de prétraitement
- La sortie se fera au dessus des locaux habités et devra être équipée d'un extracteur statique ou éolien.

➤ Le traitement

S'agit-il :

- Tranchées d'infiltration à faible profondeur
- Tranchées d'infiltration à faible profondeur en terrain pentu
- Lit d'infiltration (ou d'épandage)
- Filtre à sable non drainé
- Filtre à sable drainé à flux vertical
- Filtre à sable drainé à flux horizontal (déconseillé)
- Tertre d'infiltration
- Filtre à Zéolite
- Micro station d'épuration
- Autre, précisez :

En quelques mots, donner les principales caractéristiques (dimensions, longueur, largeur des tranchées ...) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

➤ Le rejet

Dans le cas d'un rejet des eaux usées traitées, merci de compléter les éléments suivants :

Un rejet en milieu naturel est-il prévu après traitement (lits filtrant drainé ...)	
Si oui, quel sera le type d'exutoire ? Dans ce cas il faut ajouter un filtre avant le rejet Et faire une demande d'autorisation.	

➤ Eaux pluviales

Comment sont évacuées ou stockées les eaux pluviales :

.....

.....

.....

.....

Pièces à joindre

Le formulaire devra être accompagné des pièces suivantes :

- Un plan de situation
- Un plan de masse
- Une copie de l'étude géologique de la parcelle (si elle existe)

IMPORTANT

Le propriétaire s'engage à réaliser l'installation uniquement après réception de l'avis favorable et conformément au projet accepté.

Le demandeur et l'installateur sont responsables de la bonne réalisation du système d'assainissement dans son entier, conformément au projet tel qu'il a été visé par le service de contrôle.

De plus, le propriétaire s'engage à informer le service pour le contrôle de la réalisation de son installation d'assainissement non collectif,

au moins 15 jours avant le début des travaux.

Les prestations de contrôles de conception, d'implantation d'une installation et de la bonne exécution des travaux sont assurées par le Service Public d'Assainissement Non Collectif. Elles donnent lieu au paiement par le demandeur (ou pétitionnaire) d'une redevance dans les conditions prévues par la Loi sur l'Eau. Cette redevance est destinée à financer les charges du service.

Nom et signature du pétitionnaire :

Nom.....

Fait à

Le : / / 20.....